

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

Mobilisation inter-régionale du monde rural pour le développement local de pratiques agro-écologiques dans les Départements d'Outre-Mer « AgroEcoDom ».

Chef de file CIRAD

Contexte

La MCDR « AgroEcoDom » s'inscrit dans le double contexte de mise en place d'une politique publique (le projet agro-écologique « Produire autrement ») et de territoires tropicaux devant faire face à des défis économiques et sociaux importants. Elle s'appuie sur les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) mis en place en 2011 dans les Départements d'Outre-Mer dans le cadre des mesures CIOM (Comité Interministériel de l'Outre-Mer).

La situation agricole dans les DOM peut être qualifiée d'unique. Ces territoires se caractérisent notamment par :

- leur situation difficile de par leur éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief, le climat difficile et leur dépendance économique vis-à-vis de la métropole ;
- leur importance comme hotspot de la biodiversité ;
- la concurrence sur leur marché local de denrées animales ou végétales importées et produites à moindre coût ;
- la forte densité de population et la très forte densité ramenée à la SAU.

Ces aspects font des DOM des territoires dans lesquels le développement de pratiques agro-écologiques innovantes est une nécessité.

Dans le secteur animal aussi bien que dans le secteur végétal, il existe entre les DOM une forte hétérogénéité, que ce soit en termes d'appui de centres de recherche, de structuration des filières agricoles, d'accès à la connaissance sur les pratiques innovantes, de « maturité » des structures de transfert et d'innovation, de structuration des réseaux multi-partenariaux, qui se traduit par des disparités dans la maîtrise et l'acceptabilité des pratiques agro-écologiques innovantes par les agriculteurs.

Il est ainsi proposé de valoriser, à un niveau inter-régional (5 DOM et métropole), au travers du projet « AgroEcoDom » les actions conduites au sein des RITA et qui sont au cœur du projet agro-écologie.

Thème : Agro-écologie

Sous-thèmes : élevage, fertilisation, petite agriculture familiale, agroforesterie, auxiliaires de culture, usages mineurs.

Partenaires :

Instituts de recherche appliquée, Instituts et centres techniques tropicaux et métropolitains, chambres d'agriculture des DOM

Territoires concernés

Départements d'outre-mer français

Type de bénéficiaires

Agriculteurs et éleveurs
Indirectement : consommateurs, collectivités et autres acteurs du développement rural

Coût total prévisionnel du projet :

637 k€

Part dépense publique sollicitée

(Etat + Feader) : 509 k€

Dates du projet

Date de début : 22/06/2015

Date de fin : 30/06/2018

Agenda du projet/échéances clés :

Copil : avril 2016

Séminaire Océan indien : premier semestre 2016

Séminaire Antilles-Guyane : deuxième semestre 2016

Objectifs visés en lien avec Stratégie Europe 2020

La MCDR « AgroEcoDom » a pour objectif général d'encourager la conception et l'utilisation de systèmes de production agricole et de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- la mise en place de groupes de travail multidisciplinaires et multipartenariaux sur des thématiques inter-régionales issues de l'analyse des besoins et de l'existant ;
- la valorisation et le partage d'informations et d'expériences pour un bénéfice réciproque entre les territoires domiens et la métropole et dans un souci de mutualisation des connaissances et d'échange de bonnes pratiques ;
- la production d'outils mutualisés au bénéfice des partenaires du monde rural et qui comprendront en particulier des supports pédagogiques et informatifs, protocoles expérimentaux etc. pour une meilleure formation et information des acteurs concernés par l'agro-écologie ;
- la stabilisation à moyen terme des groupes de travail par :
 - o la construction de réponses à des appels à projets inter-Dom/Métropole visant à optimiser la chaîne d'innovation Recherche-Expérimentation-Formation-Développement
 - o la création éventuelle de RMT ou toute forme de consortium permettant une mise en synergie des compétences mais aussi un appui aux territoires les plus demandeurs.

Résumé du projet

La MCDR « AgroEcoDom » a été mise en place pour faciliter les échanges inter-DOM en termes de connaissances, d'expériences et de progrès techniques dans les filières végétales et animales, afin de favoriser le transfert au profit des agriculteurs et éleveurs. Cette dynamique permet outre d'accélérer le développement agricole mais aussi de réaliser des économies d'échelles en mutualisant les expériences.

Nombre de problématiques sont communes d'un DOM à l'autre mais les spécificités de chaque territoire permettent une meilleure compréhension de ces problématiques et par là-même d'identifier et de tester différentes approches et solutions.

Ces échanges et partages se feront à divers niveaux :

- conférences téléphoniques régulières entre membres des différents groupes de travail thématiques
- restitution des travaux lors des rencontres annuelles RITA
- séminaires et visites de terrain dans chacun des DOM, avec la présence des acteurs du développement rural et des collectivités, sur la base d'un événement annuel dans l'océan indien (Mayotte et La Réunion) et d'un événement annuel dans l'océan atlantique (Martinique, Guadeloupe et Guyane), pour les années 2016 et 2017.

Résultats attendus et bénéfiques de l'action pour les acteurs du développement rural

Partager les expériences sur le terrain et les expertises des acteurs afin d'identifier les facteurs de progression et de lever les verrous pour un transfert plus efficace.

Disposer d'outils et de supports pédagogiques à destination des conseillers et formateurs pour un meilleur transfert vers les agriculteurs.

Sensibiliser les acteurs du développement rural à l'agro-écologie au travers de thématiques agronomiques phares issues des analyses conduites en particulier lors des ateliers RITA afin d'une meilleure prise en compte des difficultés dans les politiques de développement des territoires.

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDR N°1305/2013)

- Association de tous les acteurs ayant contribué à l'élaboration des PDR dans les 5 DOM et qui contribueront à leur mise en œuvre, qu'ils soient du monde de la production, de la recherche, de la formation, du développement ou du monde politique pour une meilleure articulation des actions ;
- Utilisation de résultats concrets, bonnes pratiques et expériences innovantes acquis ou en cours d'acquisition au sein de projets techniques RITA mis en œuvre dans le cadre des PDR et répondant aux orientations prioritaires du FEADER (transfert de connaissances, promotion de pratiques respectueuses de l'environnement, améliorant les revenus de l'exploitation, réduisant la pénibilité ou la charge de travail) ;
- Implication active aux réponses des problématiques des PDR, telles que l'application de méthodes de production durables et la mise en œuvre d'itinéraires techniques permettant de limiter l'utilisation d'intrants phytosanitaires (jachères assainissantes, gestion de l'enherbement, préservation de la fertilité des sols, lutte biologique, utilisation de matériel végétal innovant etc.), changement de pratiques d'élevage pour une meilleure prise en compte de l'environnement et gestion des effluents etc ;
- Construction participative des actions par les différents partenaires de la chaîne EFRD visant à la production d'innovations et permettant un transfert plus efficace vers le secteur de la production. Ces mécanismes pourront être amplifiés et accélérés par l'effet inter-DOM promu par la MCDR (partage de l'information et des expériences) et amélioreront ainsi la mise en œuvre des PDR ;
- Organisation d'événements sur le terrain et de séminaires sur les thématiques retenues. La MCDR sensibilisera le grand public, la profession agricole et tous les acteurs du monde rural à des actions de développement au bénéfice de l'agriculture avec un souci constant de respect de l'environnement ;
- Sensibilisation des Réseaux Ruraux Régionaux aux démarches agro-écologiques afin qu'ils les intègrent dans leurs thématiques prioritaires propres que sont en particulier la valorisation des productions agricoles ou l'accompagnement des micro-activités en milieu rural ;
- Réflexion autour du développement et de la promotion d'innovations techniques selon un mode générique tout en étant adaptées à chacun des territoires (prise en compte des savoir-faire et spécificités des populations).

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

En l'absence de convention en 2015, il n'a pas été possible de mobiliser les partenaires (consortium de 17 structures) et de leur demander de préfinancer des activités pour lesquelles il n'y avait pas de garantie de prise en charge.

Les activités réalisées fin 2015 ont donc été limitées à :

- La poursuite de la construction du système d'information des RITA, nommé Coatis ; la création d'un espace pour la MCDR et la mise en visibilité de celle-ci : <http://coatis.rita-dom.fr>
- La constitution et la mise en œuvre de 5 groupes de travail inter-DOM : Apiculture, Plantes de Services, Matériel végétal, Productions animales ;
- La préparation des ateliers des journées RITA 2016 qui visent à permettre aux personnes intéressées de se rencontrer et à officialiser d'autres groupes de travail qui seront à la base des actions de la MCDR parmi : Fertilisation, Petite agriculture familiale, Agroforesterie, Auxiliaires de culture, Usages mineurs, Productions animales (monogastriques, ruminants, génétique ruminants);
- La préparation des supports de restitution financière destinés aux partenaires.

Actions de communication / capitalisation envisagées

Présentation de la MCDR lors des rencontres annuelles des RITA en mars 2016.

Communication régulière sur Coatis.

Communication locale et inter-régionale lors des événements qui seront organisés aux Antilles-Guyane et dans l'Océan indien en 2016.

Communication lors des Comités de Pilotage Régionaux des RITA dans chacun des DOM, avec présence des Collectivités territoriales, des DAAF et des chambres d'agriculture en particulier.

Comité de Pilotage MCDR à tenir en avril 2016, en visioconférence avec les partenaires.

Modalités de suivi / évaluation envisagées

Gouvernance et suivi : Nombre de COPIL, de séminaires, de réunions et comptes rendus des Groupes de travail

Transfert et formation : Nombre d'actions de sensibilisation, de formations ou d'expertises, d'outils pédagogiques et fiches techniques au bénéfice de la production agricole

Communication : Nombre de publications, articles, brochures, communiqués

Pour aller plus loin, préconisations d'actions pour le Réseau rural national

Développer aussi des actions de communication en direction de et sensibiliser les collectivités territoriales autorités de gestion des fonds européens des actions des RRN, RRR.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : THEVENIN Jean-Marc

Structure / organisation: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

Adresse : Cirad, TA B-DIR / 09, Avenue Agropolis, 34398 Montpellier cedex 5

Téléphone : +33 4 67 61 58 22

E-mail : jean-marc.thevenin@cirad.fr

Rédacteur de la fiche :

Jean-Marc Thévenin

Date de rédaction :

23 mars 2016